



Projet pour une agriculture et un développement rural durables en régions de montagne (ADRD-M)

Formuler un nouvel ensemble de mesures politiques pour l'ADRD en régions de montagne

Suite au Sommet de Johannesburg, il est nécessaire de poursuivre activement les efforts en vue d'une agriculture et d'un développement rural durables. Dans certaines régions, notamment en régions de montagne, la situation pourrait même s'aggraver si rien n'est fait pour inverser la tendance.

Une des conditions préalables pour assurer une agriculture et un développement rural durables consiste à formuler et à mettre en oeuvre des politiques appropriées et spécifiques prenant en considération les interactions entre les politiques macro-économiques, agricoles et concernant d'autres secteurs aux niveaux régional et national. La mobilisation de ressources financières adaptées ainsi que des compétences et des outils appropriés qui manquent souvent est cruciale pour la mise en oeuvre concrète de ces politiques.

Ce projet, qui se concentre principalement sur l'agriculture et le développement rural durables (ADRD, chapitre 14 d'Action 21) dans un des écosystèmes les plus importants et les plus fragiles (Montagnes, chapitre 13 d'Action 21), est une occasion unique pour tous les acteurs dans le monde d'identifier des priorités communes et de développer des initiatives conjointes en vue de parvenir à un développement durable dans le futur. Il constitue également une base précieuse pour mettre en oeuvre le processus ADRD dans son ensemble.

«...Le développement durable exige une perspective à long terme et une large participation à tous les niveaux dans la formulation des politiques, la prise de décisions et la mise en oeuvre.»

Déclaration de Johannesburg, Sommet mondial sur le développement durable, septembre 2002

Pourquoi un projet ADRD-Montagnes ? Car...

- Les montagnes couvrent 22% de la surface du globe, tandis que 12% de la population mondiale, soit 720 millions de personnes, vit en régions de montagne.
- 271 millions de personnes vivant en montagne, majoritairement des ruraux, sont vulnérables à l'insécurité alimentaire. Parmi celles-ci, près de 135 millions souffrent chroniquement de la faim.

Il est nécessaire, si l'on veut renforcer les moyens d'existence durables dans les régions de montagne du monde développé, en développement et en transition, d'appliquer de toute urgence des politiques et actions mieux adaptées pour l'agriculture et le développement rural durables.

Cela protégera leurs fragiles écosystèmes et favorisera les relations socio-économiques, environnementales et culturelles entre les hauts plateaux et les plaines.

A la suite de l'année internationale de la montagne en 2002 et de la Conférence internationale d'Adelboden sur l'agriculture et le développement rural durables en régions de montagne, le projet ADRD-M constitue une excellente opportunité pour les pays du Nord et du Sud pour relever ces défis en bénéficiant de l'aide et de la participation directe et active des principaux acteurs.

Le projet ADRD-M est en cours de formulation par la FAO avec le soutien de la Suisse et la participation de:

- **Gouvernements:** Allemagne, Chili, Chine, Colombie, Espagne, Éthiopie, France, Inde, Italie, Kenya, Liban, Maroc, Pérou, Pologne, Roumanie;
- **Société civile:** Fondation Agha Khan, Euromontana, Istituto Nazionale Ricerca sulla Montagna, Observatoire Européen des Forêts de Montagne, Groupes majeurs des femmes, des populations autochtones, des autorités locales, des travailleurs et des ONG, PASOLAC, Université de Pavie;
- **Organisations internationales:** CIP, FIDA, ICIMOD, PAM.

Janvier 2004





« ...Afin de relever les nombreux défis liés à l'ADRD en régions de montagne, des politiques, instruments et programmes appropriés et cohérents doivent être développés et appliqués d'une manière participative dans tous les domaines. »

Déclaration d'Adelboden, juin 2002

La Déclaration d'Adelboden: développer et améliorer les politiques de l'ADRD en régions de montagne

Le gouvernement suisse, en étroite collaboration avec la FAO, a organisé une Conférence internationale sur l'agriculture et le développement rural durables en régions de montagne (ADRD-M) qui s'est tenue à Adelboden, Suisse, en juin 2002. Environ 200 représentants de populations vivant en zones montagneuses, provenant de 57 pays, ont adopté par consensus la Déclaration d'Adelboden sur l'ADRD-M.

Cette déclaration politique appelle les gouvernements, les organisations internationales et la société civile à développer et améliorer les politiques et les actions relatives à l'ADRD en régions de montagne afin de soutenir les conditions de vie de leurs populations. Pour que cet objectif se transforme en action concrète, la Déclaration demande aux pays intéressés et aux autres partenaires «d'inviter la FAO, les gouvernements et autres organisations concernées à formuler des propositions de suivi en accord avec ses recommandations» et à établir le Groupe d'Adelboden.

Présentée à la fois au Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg en septembre 2002 et au Sommet final de l'année internationale de la montagne à Bishkek en octobre 2002, la Déclaration d'Adelboden:

- rappelle l'importance des chapitres 14 sur l'ADRD et 13 sur la

mise en valeur des montagnes d'Action 21 adoptés lors de la Conférence de Rio en 1992;

- affirme qu'afin de relever les nombreux défis liés à l'ADRD en régions de montagne, des politiques, instruments et programmes appropriés et cohérents doivent être développés et appliqués d'une manière participative aux niveaux local, national, régional et international;
- demande aux pays intéressés et aux autres partenaires de soutenir l'Initiative ADRD et le Partenariat international pour la mise en valeur durable des régions de montagne développés avec l'appui de la FAO.

Formulation du Projet ADRD-M dans le cadre d'un processus participatif

Dans le prolongement de la Conférence d'Adelboden, le Gouvernement suisse et la FAO ont convenu de travailler ensemble dans le cadre d'un projet annuel sur l'ADRD-M, qui a commencé en mai 2003, afin de:

- mobiliser le soutien politique nécessaire à l'ADRD, particulièrement en régions de montagne;

- développer une proposition de projet quadriennal multiacteur pour l'ADRD en régions de montagne, basé sur les principes de la Déclaration d'Adelboden.

Un processus participatif a donc été lancé afin de formuler un projet pour l'ADRD-M sur quatre ans:

- une session de brainstorming qui s'est tenue début juin 2003 a regroupé environ une vingtaine d'experts de différents gouvernements, des groupes majeurs de la société civile et de plusieurs départements de la FAO qui ont débattu et se sont mis d'accord sur les orientations et activités préliminaires;
- une session d'information sur la Déclaration d'Adelboden et l'ADRD-M a été organisée avec plusieurs représentants de pays représentés au Conseil de la FAO en juin 2003;
- le Groupe d'Adelboden s'est réuni pour la première fois en septembre 2003 avec 58 représentants de 15 gouvernements, 11 groupes de la société civile et 5 organisations internationales afin de discuter la proposition de projet préliminaire et de fournir des recommandations pour sa formulation finale.

Qu'est-ce que le Groupe d'Adelboden ?

Le Groupe d'Adelboden est défini dans la Déclaration d'Adelboden comme étant «une plate-forme pour la discussion des politiques et de leurs instruments, l'échange d'expériences

et l'élaboration d'initiatives». Il agira en tant que Comité directeur pour orienter le projet ADRD-M et constituera un forum de discussion sur les politiques de l'ADRD, en particulier en régions de montagne. Il contribuera également à faire connaître les avancements et les résultats liés à l'ADRD dont la FAO, en tant que maître d'oeuvre du chapitre 14 d'Action 21, a la responsabilité au sein du système



Photos (de gauche à droite): FAO/11247/McDougall; FAO/17559/G. Diana; Le Groupe d'Adelboden; FAO/21051/R. Faidutti; FAO/22414/R. Faidutti; FAO/19374/R. Jones; FAO/6354/F. Botts.

Le projet quadriennal ADRD-M: un nouvel ensemble de mesures politiques pour l'ADRD en régions de montagne

Une proposition de projet quadriennal pour l'ADRD en régions de montagne est en cours de formulation. Son objectif à long terme vise à:

«Faciliter une meilleure formulation, révision, mise en oeuvre et évaluation des politiques ADRD en régions de montagne aux niveaux national, décentralisé et communautaire, prenant en considération les contextes et les synergies mondiaux, régionaux et transfrontaliers en vue de renforcer les moyens d'existence dans les régions de montagne.»

Trois objectifs spécifiques accompagnés d'exemples d'activités orientées vers l'action concrète et basées sur la demande sont présentés ci-dessous:

■ Sensibilisation

Améliorer la compréhension du rôle et de la valeur des écosystèmes montagneux et du besoin de mesures politiques, de législations et d'institutions efficaces et spécifiques à l'ADRD-M à différents niveaux et dans divers contextes:

- identifier les principaux moyens d'existence dans certaines régions

montagneuses et évaluer leurs liens avec des questions de sécurité alimentaire pertinentes ainsi qu'avec les politiques de développement agricole et rural actuelles;

- réaliser un examen comparatif des méthodes et des outils existants pour mesurer les externalités positives et négatives de l'agriculture de montagne.

■ Renforcement des capacités

Renforcer la capacité des gouvernements et autres acteurs afin de promouvoir des mesures politiques, des instruments et des recommandations spécifiques à l'ADRD-montagnes dans le cadre de processus multiacteurs:

- organiser des ateliers régionaux visant à identifier des recommandations concrètes et des propositions pour des actions concertées sur les politiques en régions de montagne inspirées par l'ADRD; promouvoir un échange d'informations et des travaux en réseau;
- développer des méthodes et des outils pour l'analyse des forces et des faiblesses des mesures politiques existantes liées aux principes de l'ADRD concernant les régions de montagne;
- produire des directives pour les praticiens sur la coordination et les actions concertées concernant les

politiques ADRD en régions de montagne, ainsi que sur le suivi et l'évaluation de leur mise en oeuvre, de leur efficacité et de leur impact;

- encourager la production de labels de qualité pour les produits et les services durables de montagne liés à l'agriculture, en particulier au travers d'activités de formation et du développement d'outils spécifiques;
 - développer les outils nécessaires à la formation de dirigeants sur l'ADRD en régions de montagne;
 - concevoir et soutenir la mise en oeuvre d'une stratégie de communication pour les politiques ADRD en régions de montagne.
- ### ■ Soutien à la mise en oeuvre
- Mettre en oeuvre des politiques en faveur de l'ADRD en régions de montagne et les instruments qui leur sont liés par des appuis dans les pays et la mobilisation des ressources aux niveaux local, national et transfrontalier:
- aider à l'examen, au développement et au suivi des politiques ADRD pour les zones de montagne aux niveaux national et décentralisé;
 - exercer un rôle de plaidoyer pour promouvoir les politiques ADRD en zones de montagne et pour orienter les activités des partenaires;
 - organiser un atelier interrégional en vue de discuter des principaux résultats du projet et des leçons apprises;
 - formuler des recommandations concrètes en vue de la diffusion, de la consolidation et de l'institutionnalisation des expériences du projet.

des Nations Unies. Un rapport sur l'ADRD sera présenté au Comité de l'agriculture de la FAO (COAG) en 2005, conformément à la décision du COAG 2001 d'inclure tous les quatre ans une question liée à l'ADRD à son ordre du jour. Ce Groupe, ouvert à tous les acteurs concernés, accorde une

attention particulière à l'équilibre dans la représentation de ses membres, en terme de diversité des acteurs, des régions géographiques et à la parité hommes-femmes. Le mécanisme permettant d'encourager des relations de travail effectives entre le Groupe d'Adelboden, la FAO et ses organes directeurs (COAG, Conseil) sera mis au point dans les mois à venir.



Photos (de gauche à droite):
 FAO/6231/Banoun-Caracciolo; FAO/20657/E. Yeves;
 FAO/20778/J. Spault; FAO/9701/F. Botts;
 (en couverture) FAO/22512/L. Lizzi; FAO/22501/B. Giorgi;
 FAO/13646/I. Isaac; FAO/6567/T. Fincher.

Construire des synergies avec d'autres projets et initiatives liés à l'ARDR et à la montagne

Le projet pour l'ARDR en régions de montagne est un projet spécifique contribuant à la mise en oeuvre globale de l'ARDR (Chapitre 14 d'Action 21) et à son mécanisme de coordination. Il a des liens directs avec d'autres projets et initiatives liés à la mise en valeur des montagnes (Chapitre 13 d'Action 21). Il coopérera et participera donc aux activités de projets tels que, entre autres, l'Initiative ARDR, le projet ARDR-Évolution des systèmes agricoles, le Partenariat international pour la mise en valeur durable des montagnes, le Traité international

sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (article 6). Il participe aussi à l'Alliance internationale contre la faim établie lors du Sommet mondial sur l'alimentation: cinq ans après en juin 2002.

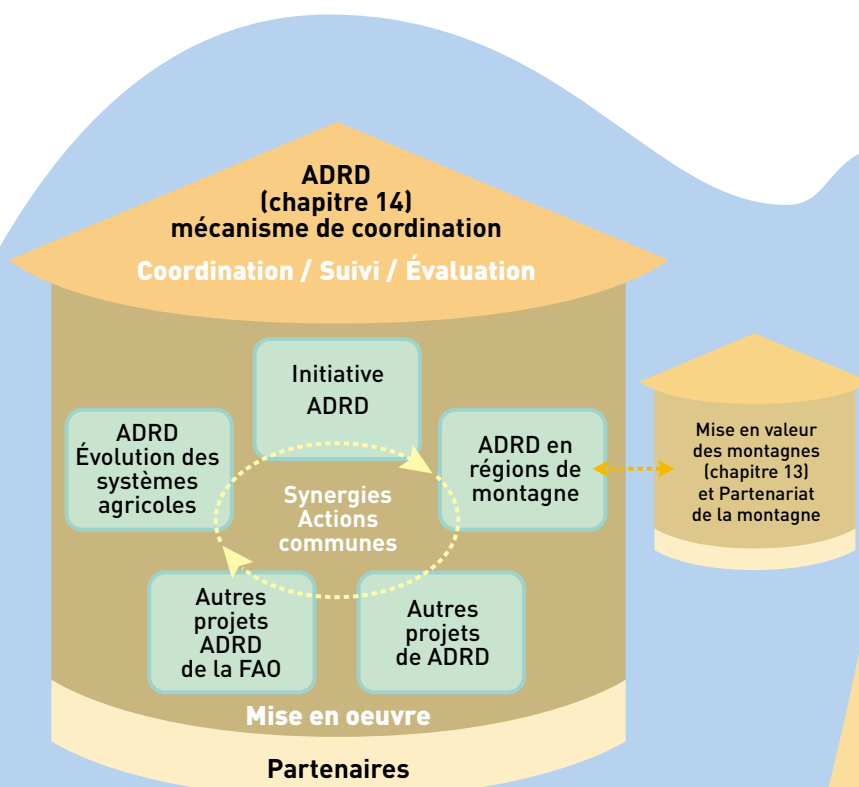
Ressources nécessaires pour la mise en oeuvre du projet

Le Projet ARDR-M nécessite:

- l'implication et la contribution directe de gouvernements et structures décentralisées, d'organisations internationales, de groupes majeurs et d'autres institutions de la société civile, projets et réseaux;
- une petite équipe travaillant à temps plein, complétée, selon le besoin, par des consultants nationaux et internationaux.

La nature multidonateur de cette initiative innovatrice devrait mobiliser un nombre important de partenaires différents. Les partenaires et les donateurs potentiels peuvent décider soit d'être impliqués dans l'ensemble de la mise en oeuvre du projet, soit dans des activités spécifiques à des niveaux local, régional ou mondial, en contribuant sous forme de ressources humaines, en nature, techniques et/ou financières.

Le budget estimé par la mise en oeuvre du Projet ARDR-M s'élève à environ 1,2 million de dollars par an.



Pour être tenu au courant sur l'ARDR et le projet ARDR-M, vous pouvez visiter le site Internet du Réseau du système des Nations Unies sur le développement rural et la sécurité alimentaire à l'adresse: <http://www.rdfs.net> ou le site officiel de la FAO sur l'ARDR à l'adresse: <http://www.fao.org/wssd/SARD/index-fr.htm>

Pour plus d'informations et de détails sur la Conférence d'Adelboden sur l'ARDR-M et consulter le texte intégral de la Déclaration d'Adelboden, vous pouvez visiter le site officiel de la conférence: <http://www.sard-m2002.ch/index.htm>

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'équipe de formulation du projet ARDR-M: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Département du développement durable, Division du développement rural, Service des institutions rurales et de la participation, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie
 Tél.: (+39) 06 570 53335 ou 55905;
 Télécopie: (+39) 06 570 53250
 Courriel: sard-m@fao.org



ADRD-Montagnes... en pratique

Un nombre limité de priorités choisies en commun chaque année

- Les thèmes et activités prioritaires seront déterminés chaque année au sein du Groupe d'Adelboden en fonction de l'objectif fondamental d'aide à la formulation et à la mise en œuvre des politiques. Leur nombre sera limité par souci d'efficacité.
- La programmation s'attachera à maintenir un équilibre entre les thèmes traités, les pays ou massifs concernés et les partenaires impliqués dans les pays en développement et dans les pays développés.
- Pour chaque thème sélectionné les productions devraient viser la sensibilisation des acteurs et des décideurs, le renforcement de leurs capacités ainsi que l'application des résultats sur le terrain.
- Quelques orientations semblent privilégiées par les partenaires: la qualité des produits de montagne; les rôles de l'agriculture en régions de montagne et l'analyse de ses impacts positifs, les questions de gouvernance (notamment décentralisation et participation de la société civile), la valorisation des connaissances traditionnelles.
- En 2004, le Groupe d'Adelboden se réunira en juin et examinera les premières propositions formulées avec les partenaires potentiels.

Un partage d'expériences et des échanges pour un intérêt mutuel

- Le projet s'engage résolument dans un processus d'apprentissage collectif, de partage d'expériences, de capitalisation des travaux antérieurs et de construction commune.
- La mise en synergie des projets et programmes, achevés ou en cours, constituera la voie principale de travail, souvent sous forme de séminaires, tant pour éviter les doubles emplois que pour enrichir les productions.
- Quelques études pourront être engagées pour combler les manques identifiés ou défricher un nouveau sujet.
- Chaque partenaire pourra ainsi:
 - établir de nouveaux contacts et collaborations;
 - échanger avec des acteurs d'autres secteurs d'activité, d'autres types d'institution ou d'autres régions;
 - aborder ses problématiques quotidiennes sous un angle différent;
 - affiner ou compléter ses analyses;
 - partager ses points de vue et élargir son audience.



Des partenariats taillés sur mesure

- Chaque partenaire de la société civile, d'un gouvernement, d'une région, ou d'une organisation internationale définira sa propre participation au programme d'activités en fonction de ses objectifs, de ses compétences et des moyens humains ou financiers dont il dispose. Chacun sera invité à participer à la définition des orientations et des priorités du programme.
- Les formes de collaboration seront très ouvertes:
 - participation à des échanges d'information sur des travaux achevés ou en cours;
 - conduite d'activités spécifiques telles que la production de manuels ou de guides pratiques;
 - organisation de sessions d'échanges d'expérience ou de formation;
 - mémoires ou stages d'étudiants;
 - mise à disposition de personnel;
 - contribution financière au projet.
- En 2004, l'identification des domaines de collaboration potentiels commencera par un recensement des activités conduites rejoignant l'objectif du projet ADRD-M «élaborer un nouvel ensemble de mesures politiques pour l'ADRD en régions de montagne».

Un cadre d'intervention multilatéral

- Le projet et son équipe seront hébergés par le Département du développement durable de la FAO.
- Cet ancrage au sein de la FAO permettra au projet de contribuer à l'ensemble des activités consacrées à l'ADRD par la FAO. De plus, il facilitera les collaborations avec le Partenariat pour la Montagne, dont le Secrétariat est également hébergé par la FAO, ainsi qu'avec d'autres agences des Nations Unies ou organisations internationales.
- Le projet sera géré dans le cadre d'un fonds fiduciaire multi donateur, procédure la plus adaptée à ses partenariats multiples. Une convention sera formalisée avec chaque partenaire.

Une approche à l'échelle mondiale mais régionalisée

- Cette approche à l'échelle mondiale des zones de montagne s'étendra à des zones marginales, dont la problématique est proche de celle des montagnes (zones nordiques, ...).
- Les projets s'appuieront sur des travaux régionaux, une organisation partenaire assurant la coordination dans chaque région. Une région pourra recouvrir des unités diverses: un massif tel l'Himalaya, un ensemble géographique et historique comme le bassin méditerranéen, ...
- Les partenariats avec les échelons décentralisés seront recherchés.